

**ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU JURA**

**Gestion des droits et  
formation professionnelle  
pour les chômeurs**

**2014-2015**

Versement de la direction régionale de Pôle Emploi (Besançon)  
pour les agences du Jura (Champagnole, Dole, Lons, Saint-Claude)

**2742W**

**0,45ml**

Bordereau de versement rédigé par Patricia GUYARD,  
Directrice des Archives départementales du Jura

Montmorot, 2022

## AVERTISSEMENT

Le présent versement de dossiers de la direction régionale de Pôle Emploi pour les agences sises dans le Jura, effectué le 11 août 2022, est constitué de spécimens de dossiers individuels de gestion des droits des demandeurs d'emploi (une boîte spécimen par agence) et de documents internes et d'instruction individuelle d'allocation d'aides à la formation professionnelle des chômeurs (2014-2015). Ces documents sont tous éliminables selon les instructions en vigueur sur la conservation des papiers de Pôle-emploi, car Pôle-emploi ne tient plus de dossiers papiers individuels. Les documents papiers sont scannés puis rangés par journée de traitement informatique dans l'ordre chronologique de leur traitement ; seuls existent des dossiers individuels électroniques qui à ce jour, ne font pas l'objet de versement aux Archives départementales. Pour autant il nous paraît important de conserver le témoignage de ces procédures administratives (ici à raison d'une boîte de 2015 par agence et par catégorie de procédure), à défaut de pouvoir étudier le phénomène du chômage à partir de ces pièces dépareillées.

Les dossiers versés sont librement communicables à des tiers 50 ans à compter de leur date de clôture.

P. Guyard, dir. Archives dép. Jura  
Montmorot, le 9 août 2022

## INVENTAIRE

Cote	Intitulés	Années	Communicabilité	Observations
<b>2742W 1-4</b>	<b>Gestion des droits de demandeurs d'emploi : formulaires de demande d'allocation et de saisie des données, certificats d'employeurs (échantillon versé par chaque agence de Pôle Emploi dans le Jura, à titre de spécimen de l'année 2015).</b>	<b>2015</b>	<b>2061</b>	Ces documents sont scannés puis stockés dans l'ordre d'arrivée et de duplication ; aucun dossier personnel papier reconstitué ; versement à titre de spécimen en l'absence de toute politique de versement plus cohérents
2742W 1	Dossiers versés par l'agence de Champagnole	2015	2065	
2742W 2	Dossiers versés par l'agence de Dole	2015	2065	
2742W 3	Dossiers versés par l'agence de Lons-le-Saunier	2015	2065	
2742W 4	Dossiers versés par l'agence de Saint-Claude	2015	2065	
<b>W 5</b>	<b>Aides à la formation professionnelle des chômeurs.- Application des modalités d'allocation d'aides : courriers, prospectus, notes explicatives ; dossiers individuels (spécimen de l'agence de Dole en 2015).</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2065</b>	